

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'HURIEL
6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL
Réunion du 22 mars 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux mars à dix-huit heures, à la salle des fêtes d'Archignat, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Jean-Elie CHABROL.

Date de convocation : 15 mars 2023

Délégués en exercice : 28

Délégués présents : 22

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : COULANJON J., DOUSSET B., DUBREUIL A., MANGERET C., CHEMINET JL., LECLERC C., AGUILLAUME V., ABRANOWITCH S., AVELINE P., PENAUD JP., CHABROL JE., DEFFONTIS S., BOURICAT G., VERMEZ N., MORANNE L., DUMONTET B., DUCHIER C., ROLIN S., LAMY R., ANTONIOTTI L., PETIT E., PALLIOT JM.

Délégués excusés : CHARRET T. (pouvoir à C. LECLERC), TABOURET V. (pouvoir à P. AVELINE), NAQUET C. (pouvoir à G. BOURICAT), DUNEAUD JL, JACQUOT C. (pouvoir à E. PETIT),

Balissage du sentier des Maîtres Sonneurs

Le Président indique que la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP) souhaite à présent assurer le balissage du sentier des Maîtres Sonneurs qui traverse le territoire. Elle considère en effet que le balissage et la mise en place des supports de signalisation entrent dans son champ de compétence. Elle propose la signature d'une convention de partenariat qui définit les obligations de la FFRP et de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel à l'égard de ce sentier.

Le Conseil Communautaire, après avoir pris connaissance des termes de la convention et en avoir débattu, décide à l'unanimité :

- ✓ de confier le balissage du sentier des Maîtres Sonneurs à la FFRP,
- ✓ d'autoriser le Président à signer la convention de partenariat avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre en tenant compte des modifications demandées par les membres des commissions Tourisme et Environnement.

Pour copie conforme,
Huriel, le 27 mars 2023
Le Président,
Jean-Elie CHABROL

